



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Un emprunt de 1,9 M€ accordé pour la reconstruction de la commune de Bandréle par la Banque des Territoires

M. Nicolas BLANC, directeur régional Océan Indien de la Banque des Territoires, et M. Ali Moussa MOUSSA BEN, maire de Bandréle, viennent de signer un contrat de prêt « Reconstruction Mayotte » d'un montant de 1,9 M€ sur 30 ans (dont 5 ans de différé total d'amortissement et sans intérêts) qui a été accordé à la commune pour financer la reconstruction des infrastructures et bâtiments communaux endommagés, suite au passage des cyclones CHIDO et DIKELEDI à Mayotte.

Plusieurs types d'ouvrages publics sont concernés :

- bâtiments publics : écoles, médiathèque, MJC, agence postale communale
- équipements sportifs
- voirie et réseaux divers : éclairage public, voirie, réseaux d'eaux pluviales

Les deux partenaires sont satisfaits de cette collaboration fructueuse et de permettre ainsi une mobilisation rapide de fonds pour la reconstruction de Bandréle.

Le prêt « Reconstruction Mayotte » s'adresse aux bailleurs sociaux, aux collectivités locales et leurs groupements ainsi qu'aux établissements publics et permet de financer les projets de reconstruction de biens directement affectés par les deux cyclones Chido et Dikeledi et nécessitant un financement de long terme. Il présente des caractéristiques très favorables puisqu'aucun décaissement n'interviendra pendant 5 ans (différé total d'amortissement sur le capital et intérêts à taux 0). À l'issue de cette période de cinq ans, les prêts seront remboursés pendant 25 ans au taux du livret A + 0,6%. Ces caractéristiques exceptionnelles sont rendues possibles grâce au soutien de l'Etat qui apporte sa garantie à 100%.

Contact presse :

Ambdoulhanyou IBRAHIMA (finances@bandrele.yt / Tél : 02 69 61 19 81 / 06 39 69 37 36)

Dorothee LOGEAI : dorothee.logeais@caissedesdepots.fr / Tél : 06 92 39 34 85

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



À Bandré, le 25 août 2025

Le maire

Ali Moussa MOUSSA BEN